



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.23/2009/8
2 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Groupe d'experts des effets de la mondialisation
sur les comptes nationaux

Première réunion
Genève, 11-13 mai 2009
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

**NÉCESSITÉ DE DONNÉES DE HAUTE QUALITÉ SUR LES INVESTISSEMENTS
DIRECTS ÉTRANGERS DANS LES COMPTES ÉCONOMIQUES
INTERNATIONAUX ET NATIONAUX**

Note du Fonds monétaire international

Résumé

La présente note traite de la nécessité de disposer de données de haute qualité sur les investissements directs étrangers pour la compilation des comptes économiques internationaux et nationaux. Le moyen le plus efficace d'obtenir des données de haute qualité et exhaustives consiste à réaliser une enquête. Toutefois, la mesure de l'investissement direct étranger pose un certain nombre de problèmes. Pour améliorer la qualité et la disponibilité des données sur les investissements directs utilisées dans les comptes nationaux et internationaux, et pour régler les problèmes liés à l'identification des entités d'investissement direct ainsi que pour recueillir les données sur une base cohérente, le FMI a lancé en 2009, en coordination avec ses partenaires interinstitutions, une enquête coordonnée sur l'investissement direct.

I. INTRODUCTION

1. À sa session plénière de 2007, la Conférence des statisticiens européens a décidé de créer un Groupe d'experts des effets de la mondialisation sur les comptes nationaux chargé d'étudier les principales distorsions introduites dans la compilation des comptes nationaux du fait de la mondialisation de plus en plus importante des économies et de formuler des recommandations quant à la façon de résoudre ces distorsions. L'élection du Groupe d'experts a été approuvée par le Comité exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) à sa vingtième session (27 février 2008). Le Groupe d'experts travaillera en coopération avec Eurostat et avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La présente note constitue une contribution à la préparation de ces recommandations.
2. La présente note a pour objet de montrer pourquoi des données de haute qualité sur les investissements directs étrangers (IDE) sont nécessaires pour compiler les comptes économiques aux niveaux national et international.
3. Les IDE constituent une catégorie d'investissements internationaux tels qu'un investisseur dans une économie obtient un droit de propriété qui lui confère une influence sur la gestion d'une entreprise dans une autre économie (défini comme la propriété d'au moins 10 % des droits de vote). Les IDE sont en règle générale plus stables que d'autres formes d'investissements internationaux, et s'accompagnent souvent d'éléments tels que l'apport de ressources financières ou des transferts de technologie. Toutefois, des investissements étrangers importants dans les secteurs stratégiques suscitent parfois des préoccupations d'ordre national.
4. Les IDE constituent une importante catégorie des comptes économiques internationaux: ils sont l'une des cinq catégories fonctionnelles utilisées comme base pour classifier les données sur les transactions financières, les positions et le revenu.
5. Les investissements directs étrangers sont également un élément important des comptes nationaux. Les bénéfices réinvestis constituent une grande catégorie des comptes de distribution des revenus. En outre, les données relatives aux investissements directs étrangers sont enregistrées séparément pour mémoire dans plusieurs catégories de comptes d'opérations financières (titres de créances, prêts, actions, crédits commerciaux, autres). De plus, les bénéfices réinvestis figurent dans le compte d'opérations financières des comptes nationaux. Enfin, les données sur les revenus et les paiements de sources étrangères, y compris les revenus d'investissements directs, sont nécessaires pour établir une distinction entre revenu national brut et revenu intérieur brut.
6. Le moyen le plus efficace d'obtenir des données de haute qualité et exhaustives sur les IDE consiste à mener une enquête. Il n'existe pas d'autre méthode qui soit aussi efficace pour ce qui est d'identifier les entreprises à contrôle étranger ou qui ont investi à l'étranger. Les enquêtes sont également importantes pour obtenir des données sur des éléments tels que les bénéfices. L'enquête coordonnée menée par le Fonds monétaire international (FMI) en 2009 constitue une très importante entreprise statistique à l'échelle mondiale, qui améliorera la qualité

et la disponibilité des données sur les investissements directs étrangers utilisées dans les comptes économiques internationaux et nationaux¹.

II. GÉNÉRALITÉS

7. Le cadre conceptuel de la balance des paiements et de la position d'investissements internationaux (tel qu'il figure dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements)² est entièrement compatible avec le Système de comptabilité national 2008 (SCN 2008)³, mais les données y sont organisées de façon différente. L'une des principales différences est l'utilisation dans les comptes de la balance des paiements et de la position d'investissements internationaux (PII) de catégories fonctionnelles qui reposent pour l'essentiel sur les motivations des investisseurs alors que le SCN 2008 repose sur une classification par instrument⁴. L'investissement direct constitue l'une des cinq catégories fonctionnelles des comptes de la balance des paiements (BDP) et de la PII⁵.

8. Les investissements directs étrangers constituent une catégorie très importante d'investissements internationaux. Contrairement à d'autres catégories d'investissements de ce type, ils se traduisent par l'acquisition d'une certaine influence (et, plus souvent encore, le contrôle) sur l'entreprise dans laquelle il y a participation au capital. Le lien entre entreprises concernées tend à être durable. Par ailleurs, les IDE ont également certaines dimensions non financières – apport d'une expertise en matière de gestion, transfert de technologie, marketing, accès au marché, etc. – qui ne sont généralement pas associées à d'autres formes d'investissement transfrontière. Les entreprises liées par un investissement direct sont davantage

¹ La page d'accueil de l'enquête figure à l'adresse suivante: <http://www.imf.org/external/np/sta/cdis/index.htm>.

² La version provisoire (en anglais) non encore publiée de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements est disponible à l'adresse suivante: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2007/bopman6.htm>. Cette version ne subira plus éventuellement que des modifications d'édition. La version définitive sera probablement publiée fin 2009 ou début 2010.

³ Le volume 1 du SCN 2008 a été approuvé par la Commission de statistique de l'ONU lors de sa réunion de 2008. Il ne fera l'objet que de corrections d'édition. Le volume 2 est disponible sous la forme dans laquelle il sera présenté lors de la réunion de février 2009 de la Commission de statistique. Les deux volumes sont disponibles à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/sui.asp>.

⁴ Cela ne veut toutefois pas dire que la classification par instrument n'est pas utilisée dans la balance des paiements/PII. Les instruments utilisés dans la sixième édition du Manuel sont les mêmes que ceux utilisés dans le SCN 2008. Ils apparaissent toutefois au deuxième niveau, c'est-à-dire en dessous des catégories fonctionnelles.

⁵ Les quatre autres catégories fonctionnelles sont les investissements de portefeuille, les dérivés financiers (autres que les réserves) et les options de souscription d'actions par les salariés, les avoirs de réserve et les autres investissements.

susceptibles d'établir des liens commerciaux entre elles. Les IDE ont tendance à fournir une source stable de financement lors des périodes de perturbation sur le marché.

9. Un investissement direct fait intervenir un investisseur direct, une entreprise d'investissement direct et une entreprise sœur. Un investisseur direct est une entité ou un groupe d'entités reliées entre elles capable d'exercer un contrôle ou une influence significative sur une autre entité (l'entreprise d'investissement direct) résidente d'une autre économie. Une entreprise d'investissement direct est une entité soumise au contrôle ou à une influence significative d'un investisseur direct, qui exerce ce contrôle ou cette influence parce qu'il possède au moins 10 % des droits de vote. Les entreprises sœurs ne sont pas concernées par ce niveau minimum de droit de vote, mais ont un investisseur commun, qui est un investisseur direct dans au moins l'une d'entre elles. Dans certains cas, une entité unique peut être à la fois investisseur direct, entreprise d'investissement direct et entreprise sœur dans ses rapports avec d'autres entreprises.

10. Le nombre d'économies faisant état de positions d'investissements directs de l'étranger au Département des statistiques du FMI est passé de 61 à la fin de 1997 à 98 fin 2007. Le nombre d'économies faisant état de positions d'investissements indirects à l'étranger a également fortement augmenté, passant de 52 à la fin de 1997 à 96 fin 2007. Aux mêmes dates, la valeur des positions était passée de 6 190 milliards de dollars à 17 976 milliards de dollars et de 6 965 milliards de dollars à 18 543 milliards de dollars, respectivement. Cette augmentation s'explique non seulement par le nombre d'économies considérées mais également par une meilleure couverture et par un accroissement des investissements des économies qui fournissaient déjà des données à fin 1997.

11. En ce qui concerne les 10 principaux bénéficiaires, la valeur globale des IDE est passée de 2 539 milliards de dollars à fin 1997 à 11 677 milliards de dollars à fin 2007, soit une augmentation de 360 % (voir tableau 1). La liste de ces 10 premiers bénéficiaires a fortement évolué: alors que les États-Unis et la France occupent toujours les deux premières places, les États-Unis enregistrant un quasi-triplement des investissements et la France des investissements qui avaient plus que quadruplé, le Luxembourg et la Chine continentale ont progressé avec 1 482 milliards de dollars et 742 milliards de dollars, respectivement (aucune de ces deux économies n'avait fourni d'estimation de ses positions à fin 1997). En Belgique, les IDE ont plus que quintuplé, de même qu'aux Pays-Bas et en Espagne. À fin 2007, le Canada et l'Australie ne figuraient plus sur la liste.

Tableau 1. Dix principales économies destinataires des investissements directs étrangers, en 1997 et 2007 (en milliards de dollars)

Économie	1997	Économie	2007
États-Unis	824	États-Unis	2 423
France	400	France	1 617
Royaume-Uni	287	Luxembourg	1 482

Économie	1997	Économie	2007
Chine (République populaire de): Hong Kong	249	Royaume-Uni	1 348
Allemagne	191	Chine (République populaire de): Hong Kong	1 185
Canada	136	Allemagne	857
Belgique	129	Belgique	747
Pays-Bas	122	Chine (République populaire de): Chine continentale	742
Australie	101	Pays-Bas	705
Espagne	100	Espagne	571
Total	2 539	Total	11 677

Note: Les méthodes d'évaluation peuvent varier d'une économie à l'autre.

12. Pour ce qui est des investissements directs à l'étranger, les 10 premières économies ont vu la valeur totale de leurs investissements passer de 3 502 milliards de dollars à fin 1997 à 13 913 milliards de dollars à fin 2007, soit un quasi-quadruplement (voir tableau 2). Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni sont restés tout au long de la période les principaux pays d'origine. Au cours de la période, leurs investissements à l'étranger avaient été multipliés par 3,1, 4,1 et 4,4, respectivement. Comme pour les pays bénéficiaires, l'une des évolutions les plus frappantes entre 1997 et 2006 a été l'apparition du Luxembourg en tant qu'un des principaux pays d'origine (en 1997, le Luxembourg ne produisait pas d'estimation de ses investissements directs à l'étranger. Il convient de noter que le Luxembourg accueille un grand nombre d'entités à vocation spéciale engagées dans des activités d'intermédiation financière). Autre changement important, le Japon qui occupait le cinquième rang en 1997 et qui ne figurait plus sur la liste en 2006. Le Canada et l'Italie n'y figuraient plus non plus.

Tableau 2. Dix premières économies d'origine des investissements étrangers directs en 1997 et 2007 (en milliards de dollars)

Économie	1997	Économie	2007
États-Unis	1 068	États-Unis	3 333
France	599	France	2 449
Royaume-Uni	384	Royaume-Uni	1 705
Allemagne	296	Luxembourg	1 460
Japon	272	Allemagne	1 218

Économie	1997	Économie	2007
Hong Kong (Région administrative spéciale)	236	Hong Kong (Région administrative spéciale)	1 027
Pays-Bas	199	Pays-Bas	846
Suisse	165	Espagne	687
Canada	153	Suisse	595
Italie	131	Belgique	593
Total	3 502	Total	13 913

Note: Les méthodes d'évaluation peuvent différer d'une économie à l'autre.

III. TRAITEMENT STATISTIQUE RECOMMANDÉ DANS LES NORMES INTERNATIONALES

13. Comme on l'a vu précédemment, l'investissement direct est un concept de balance des paiements (catégorie fonctionnelle) ainsi qu'une catégorie ou composante touchant plusieurs domaines des comptes nationaux. Dans le SCN 2008, il s'agit du traitement des bénéfices non distribués des entreprises d'investissement direct dans les comptes de revenus et d'opérations financières, ainsi que l'enregistrement des transactions d'investissement direct en tant qu'éléments pour mémoire dans le compte d'opérations financières.

14. Alors que la plupart des unités institutionnelles conservent l'intégralité de leurs bénéfices, on considère que les entreprises d'investissement direct ne conservent que la partie qui n'est pas imputable à leur investisseur direct⁶. En d'autres termes, on estime qu'elles distribuent leurs bénéfices à leur investisseur direct proportionnellement à la part du capital détenue par celui-ci car on suppose que compte tenu de l'influence qu'il exerce, c'est lui qui prend la décision en la matière, et non l'entreprise. L'opération (imputée) est considérée comme bénéfices réinvestis, et l'imputation de contrepartie dans le compte d'opérations financières est traitée comme un réinvestissement des bénéfices dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements.

15. Il existe un traitement parallèle dans le SCN 2008: les bénéfices réinvestis font l'objet d'une catégorie distincte du compte des revenus de l'entreprise et d'affectation des autres revenus primaires.

16. Les bénéfices non distribués d'une société ou d'une quasi-société sont égaux aux revenus distribuables moins les dividendes payables ou les prélèvements sur les revenus de la société ou de la quasi-société. Si l'entreprise d'investissement direct est contrôlée à 100 % par un seul investisseur direct étranger (par exemple s'il s'agit d'une filiale d'entreprise étrangère), la totalité des bénéfices non distribués est réputée remise à cet investisseur puis réinvestie, auquel cas le bénéfice de l'entreprise doit être nul. Lorsqu'un investisseur direct étranger ne contrôle

⁶ Les autres entités institutionnelles dont on considère qu'elles distribuent leurs bénéfices sont les SICAV/fonds communs de placement, sociétés d'assurances et fonds de pension.

qu'une partie du capital de l'entreprise d'investissement direct, le montant réputé remis à l'investisseur étranger puis réinvesti est proportionnel à la part du capital détenu (voir SCN 2008, par. 7.138).

17. De ce fait, les bénéfices réinvestis des entreprises d'investissement direct ont une incidence sur l'un des principaux agrégats de la comptabilité nationale, à savoir le revenu national brut.

18. Le réinvestissement des bénéfices n'est pas identifié séparément dans le compte d'opérations financières du SCN 2008 mais est regroupé avec les actions (il existe des sous-catégories pour les actions de sociétés inscrites, les actions de sociétés non inscrites et les autres actions). Toutefois, le SCN 2008 recommande d'enregistrer toutes les opérations correspondant à des investissements directs étrangers en tant qu'éléments pour mémoire.

19. Les opérations sur actif et passif financiers doivent être enregistrées dans la catégorie appropriée: titres de créances, prêts, capital social, crédits commerciaux ou autres. Toutefois, les sommes ainsi enregistrées devraient également être enregistrées séparément en tant qu'éléments pour mémoire (voir SCN 2008, par. 11.128).

20. En outre, bien qu'elles ne soient pas explicitement identifiées, les positions d'investissement global (actif et passif) seront enregistrées avec l'instrument correspondant des comptes (nationaux et sectoriels) de patrimoine. Il arrive fréquemment qu'en raison du petit nombre de sources de données et des difficultés à obtenir une valeur de marché lorsqu'il n'y a pas de prix observables (une grande partie des investissements directs sont détenus à 100 % par l'investisseur) la valeur d'un investissement direct est initialement calculée à la valeur comptable.

IV. PROBLÈMES DE MESURE

21. La mesure de l'investissement direct pose un certain nombre de difficultés à savoir: l'identification des unités qui satisfont à la définition d'investisseur direct, d'entreprise d'investissement direct et d'entreprise sœur⁷; la consolidation des différences entre registres commerciaux, notamment lorsque des registres différents sont utilisés pour la comptabilité internationale et nationale; la réalisation d'une enquête de telle sorte que les données recueillies correspondent aux concepts utilisés; et la communication par l'investisseur direct de données provenant des informations qui figurent sur les livres de l'entreprise d'investissement direct.

22. L'existence d'un registre commercial qui précise si une entité est ou non liée par un investissement direct constitue une mesure importante en vue de l'identification exhaustive des principales unités entre lesquelles existe un lien d'investissement direct. La plupart des enquêtes de conjoncture qui recueillent des informations destinées aux comptes nationaux ne collectent pas systématiquement d'informations sur le fait de savoir s'il existe un tel lien direct.

⁷ Pour plus de détails, voir la section consacrée au Schéma des relations d'investissement direct qui figure au chapitre 6, sect. B (et notamment l'encadré 6.1), de la sixième édition du Manuel de balance des paiements, et l'annexe 4 de la Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux, 4^e éd. (disponible à l'adresse suivante: http://www.oecd.org/document/33/0,3343,en_2649_33763_33742497_1_1_1_1,00.html).

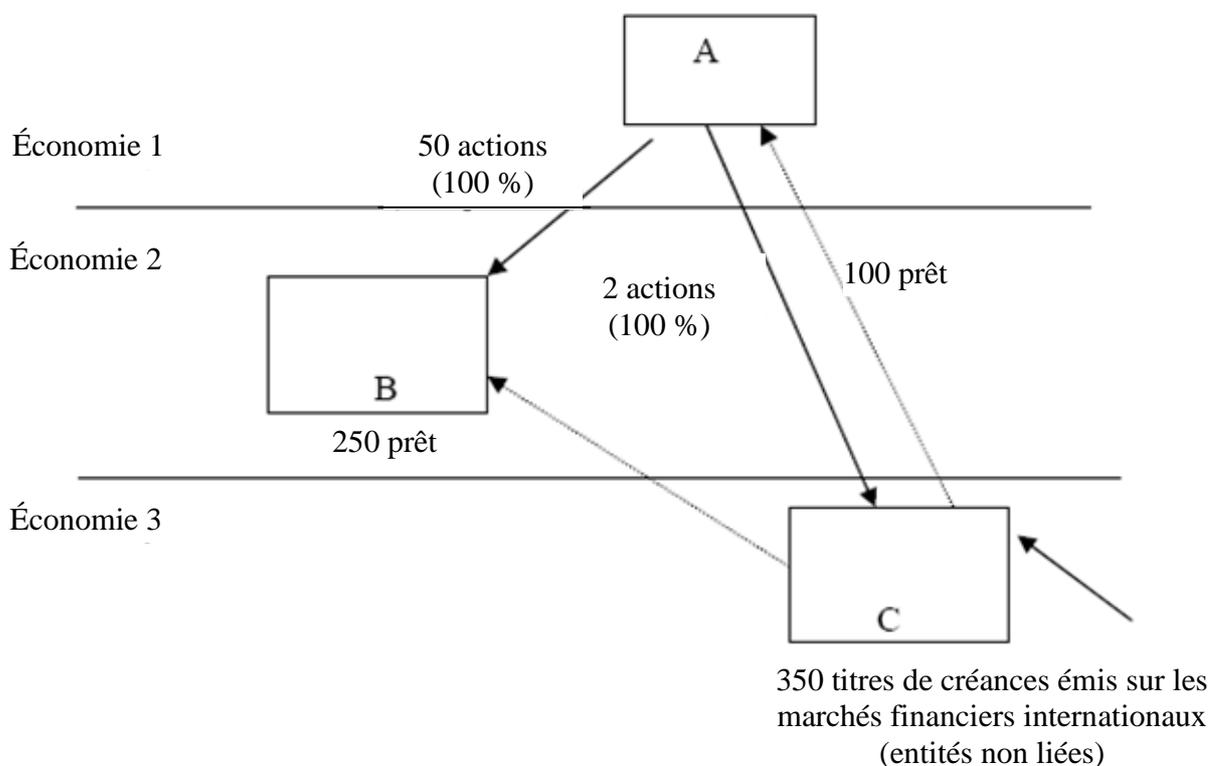
La constitution d'un registre comportant cette information pourrait demander un effort considérable. De plus, étant donné qu'une grande partie des informations (financières et capitalistiques) ne sont pas systématiquement produites à des fins internes, l'organisme statistique doit souvent faire preuve de persévérance pour les obtenir des répondants. Cela est vrai même lorsque la collecte de données est appuyée par des autorités statutaires qui protègent la confidentialité de ces données et lorsque l'absence de réponses donne lieu à des amendes substantielles.

23. La consolidation des unités statistiques, notamment lorsque la compilation des données des comptes économiques internationaux et nationaux relève d'organismes différents, peut également poser problème. Ce problème peut même apparaître lorsque la compilation des données est effectuée par un seul organisme, mais que des registres différents sont utilisés pour les comptes internationaux et nationaux. En particulier, pour ce qui est des comptes nationaux, les économies font fréquemment figurer toutes les entreprises sur leurs registres nationaux. En revanche, pour les comptes internationaux (par exemple la mesure des flux et des positions d'investissement direct), les économies consolident fréquemment les unités domestiques qui relèvent d'un même contrôle à des fins statistiques, de la même façon qu'une entreprise consolide les résultats des différentes unités à l'intention de ses actionnaires. Du fait de ces différences de consolidation, il peut y avoir des incohérences entre classification par branche, secteur, etc., des investisseurs directs, des entreprises d'investissement direct et des entreprises sœurs entre les comptes internationaux et nationaux.

24. Il convient également de mentionner que, s'agissant des comptes internationaux, le degré de consolidation peut déterminer si une unité statistique donnée est considérée comme à l'origine d'un investissement direct étranger ou bénéficiaire d'un tel investissement parce que la consolidation peut avoir une incidence sur le fait de savoir si une unité donnée est une entreprise sœur. Ce point est important parce que, selon les nouvelles normes, l'enregistrement d'une entreprise sœur résidente en tant que bénéficiaire ou originaire d'un investissement direct étranger dépend de la localisation de la société mère qui en assure le contrôle ultime. En revanche, la position en termes de stocks et de flux d'un investisseur direct résident par rapport aux entreprises étrangères d'investissement direct est toujours enregistrée en tant qu'investissement à l'étranger et la position en termes de stocks et de flux d'une entreprise d'investissement direct résidente par rapport à l'investisseur direct étranger est toujours enregistrée en tant qu'investissement direct en provenance de l'étranger.

25. Il est particulièrement difficile d'identifier les entreprises sœurs, parce que ce concept ne repose pas sur la participation au capital de l'investisseur/la société dans laquelle l'investissement est réalisé. En règle générale, la situation se présente comme ci-après:

Diagramme: Investisseur direct (entreprise A) et ses deux entreprises d'investissement direct (entreprises B et C)



26. Dans le diagramme ci-dessus, l'entreprise A (de l'Économie 1) détient la totalité du capital de l'entreprise B (de l'Économie 2) et de l'entreprise C (de l'Économie 3), et est donc un investisseur direct étranger dans les entreprises d'investissement direct B et C. L'entreprise C lève des capitaux sur les marchés financiers internationaux puis les prête aux entreprises A et B. Si l'organisme chargé de la collecte des données dans l'Économie 3 prend contact avec l'entreprise C pour recueillir des données sur les investissements directs étrangers, il faut alors expliquer que l'investissement de l'entreprise C et dans l'entreprise B doit être enregistré comme un investissement direct étranger, bien que l'entreprise C ne détienne aucune part du capital de l'entreprise B. De même, le répondant de l'Économie 2 doit expliquer très précisément que le prêt accordé à l'entreprise B doit être enregistré comme investissement direct étranger⁸. D'ailleurs, le prêt accordé par l'entreprise C à l'entreprise A est également un investissement direct étranger (à rebours), parce que toutes les positions en termes de capital social et de créances entre entités liées entre elles sont enregistrées avec les investissements directs étrangers (sauf dans le cas où les deux parties sont certains types d'intermédiaires financiers). Aucun de ces aspects de la définition de l'investissement direct étranger n'est facile à comprendre pour un statisticien qui n'est pas spécialiste de ces questions.

⁸ Les positions entre les entreprises B et C sont enregistrées en tant qu'investissement direct étranger parce que ces deux entreprises sont sous le contrôle ou l'influence du même investisseur direct (l'entreprise A).

27. Un autre problème tient au fait que l'information sur la détention de capital n'est souvent pas enregistrée sur la même base par l'investisseur direct et par l'entreprise d'investissement direct. Il y a à cela plusieurs raisons. Premièrement, si l'entreprise d'investissement direct enregistre les bénéfices non distribués comme capital du propriétaire, il n'est pas rare que l'investisseur direct enregistre son investissement au prix d'acquisition et ne fasse aucun ajustement par la suite. Deuxièmement, si l'entreprise d'investissement direct peut ajuster son actif et son passif en fonction des prix du marché ou du taux de change, avec pour conséquence un ajustement concomitant du capital, ces ajustements ne sont pas toujours inclus dans les livres de l'investisseur direct. Il est donc préférable d'utiliser les livres de l'entreprise d'investissement direct pour compiler les estimations des positions globales internationales ou nationales dans les comptes économiques nationaux et internationaux parce que les valeurs qui y figurent reposent davantage sur le principe de la valeur de marché, préférable pour la compilation de ces deux comptes.

V. PROPOSITIONS DE TRAITEMENT OPÉRATIONNEL DANS LES COMPTES

28. Pour faciliter la solution de certains des problèmes posés par l'identification des entités d'investissement direct et la collecte de données sur une base cohérente, le FMI a lancé en 2009, avec les organismes partenaires – Banque centrale européenne (BCE), Eurostat, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), CNUCED et Banque mondiale –, une enquête coordonnée sur l'investissement direct.

29. Cette enquête a suscité un appui considérable. En janvier 2009, 130 économies avaient manifesté leur désir d'y participer (voir tableau 3). Elle a pour objet d'améliorer la qualité des statistiques concernant la position d'investissement direct dans la position extérieure globale et par économies de contrepartie immédiate. Concrètement, les objectifs de l'enquête sont de recueillir les données suivantes, pour une mesure au 31 décembre 2009:

Pour l'ensemble des économies, des données exhaustives et harmonisées sur les positions d'investissement direct, ventilées entre capital social et titres de créances, et pour les titres de créances ventilés entre créances à percevoir et à payer, par économie d'investisseur direct (pour les investissements de l'étranger) ou entreprise d'investissement direct (pour investissement à l'étranger).

30. Les données recherchées concernent aussi bien les investissements directs à l'étranger que les investissements directs de l'étranger.

31. Pour maximiser la couverture, la qualité et la cohérence, le FMI a constitué en juin 2007 une équipe spéciale chargée de préparer un guide sur l'enquête. Outre les partenaires mentionnés ci-dessus, 11 juridictions faisaient également partie de cette équipe spéciale⁹. En mars 2008, le guide était pratiquement sous sa forme finale et était affiché sur le site Web du FMI. Il est disponible en anglais à l'adresse suivante: <http://www.imf.org/external/np/sta/cdis/index.htm>. Il a été traduit en arabe, chinois, espagnol, français et russe et sera affiché sur le site Web sous peu.

⁹ Afrique du Sud, Brésil, Chine (République populaire de), Chine (Hong Kong), États-Unis, France, Japon, Mexique, Oman, Pays-Bas et Royaume-Uni.

**Tableau 3. Économies ayant souhaité participer à l'enquête
sur les investissements directs étrangers
(janvier 2009)**

Amérique du Nord et Caraïbes	Amérique latine	Europe (Union européenne)	Europe (hors Union européenne)	Ex-États membres de l'Union soviétique (non européens)	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Afrique subsaharienne	Asie de l'Est et du Sud et Pacifique
Antilles néerlandaises Barbade Canada États-Unis Grenade Guyana Haïti Jamaïque Trinité-et-Tobago	Argentine Bolivie Chili Costa Rica Équateur El Salvador Honduras Mexique Nicaragua Panama Paraguay Pérou Uruguay	Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Estonie Finlande France Grèce Hongrie Irlande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Malte Pays-Bas Pologne Portugal République tchèque Roumanie Royaume-Uni Slovaquie Slovénie Suède	Albanie Bosnie Croatie Islande Macédoine Monténégro Norvège Serbie Suisse Turquie	Arménie Azerbaïdjan Biélorus Géorgie Kazakhstan Kirghizistan République de Moldova Tadjikistan Ukraine	Bahreïn Iran Israël Jordanie Koweït Liban Libye Oman Syrie	Afrique du Sud Bénin Botswana Burundi Cameroun Cap-Vert Comores Côte d'Ivoire Éthiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Kenya Madagascar Maroc Maurice Mozambique Namibie Ouganda République démocratique du Congo Rwanda Seychelles Sierra Leone Somalie Swaziland Tanzanie Zambie	Australie Bangladesh Bhoutan Cambodge Chine (Rép. populaire de) Chine (Hong Kong) Chine (Macao) Fidji Inde Indonésie Îles Salomon Japon Corée (Rép. de) Malaisie Maldives Mongolie Myanmar Népal Nouvelle-Zélande Pakistan Philippines Samoa Sri Lanka Thaïlande Tonga
Total	130						

32. Outre la préparation du Guide, le FMI a organisé en 2008, avec l'appui de ses partenaires, 10 séminaires régionaux sur l'enquête: à la Barbade (pour les économies et les juridictions des Caraïbes et de l'Atlantique); en Chine (République populaire de); au Luxembourg¹⁰ (pour les membres de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange); en Malaisie (pour les économies d'Asie de l'Est et du Sud et du Pacifique); au Mexique (pour les économies d'Amérique latine); à Oman (pour les économies du Moyen-Orient); en Slovénie (pour les anciennes économies planifiées d'Europe du Sud-Est et d'Asie centrale); en Tunisie (pour les économies d'Afrique francophone) et en Afrique du Sud (pour les économies d'Afrique anglophone). Ces séminaires ont clairement montré que de nombreux participants avaient bien

¹⁰ Deux séminaires ont été organisés au Luxembourg en raison du grand nombre de participants.

progressé et n'avaient pas besoin de nouvelles contributions du FMI, alors que d'autres avaient encore besoin d'une assistance. Le FMI travaille à la préparation des prochaines étapes.

33. Les données devraient être communiquées au FMI à la fin septembre 2010 et être publiées si tout se passe bien fin 2010/début 2011. Les données révisées seront communiquées fin mars 2011 et devraient être publiées en juin ou juillet 2011. Il sera également demandé aux participants de fournir des métadonnées et de préciser les améliorations apportées à la suite de l'enquête.

VI. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES FUTURS TRAVAUX

34. Compte tenu de l'appui international important en faveur de l'enquête et de la poursuite des travaux de recherche sur les questions de compilation et d'analyse des données concernant les investissements directs, la qualité de ces données utilisées dans les comptes économiques internationaux et nationaux devrait être sensiblement meilleure. Par exemple, l'amélioration de la collecte de données par une économie ainsi que l'existence de données de contrepartie (données «miroirs») provenant d'autres économies participant à l'enquête se traduiront par une meilleure couverture et une plus grande cohérence des informations concernant aussi bien le capital social que les créances, l'actif et le passif, et une amélioration des comptes de flux. D'ailleurs, le Guide identifie un certain nombre d'éléments du compte de revenus et du compte des opérations financières que les économies pourraient choisir de collecter dans le cadre de l'enquête (ceux-ci ne seront pas communiqués au FMI), à savoir des données sur tous les aspects des revenus des investissements directs (intérêts, dividendes et bénéfices réinvestis) et les transactions du compte des opérations financières par instrument. L'existence de données miroirs peut aider une économie à se concentrer davantage sur les domaines dans lesquels ses propres données sont insuffisantes.

35. La participation à l'enquête pourrait également se traduire par une amélioration de la qualité des données sur les entreprises à contrôle étranger – telles que les statistiques sur les activités des entreprises multinationales (statistiques AEMN), le commerce de service des filiales étrangères (FATS) et le secteur contrôlé par l'étranger des comptes nationaux, qui sont étroitement liés.

36. Les travaux actuellement menés par divers comités statistiques et équipes spéciales devraient également contribuer à améliorer la qualité des données utilisées dans les comptes macroéconomiques. Le problème de consolidation décrit ci-dessus sera étudié plus en détail par ces divers groupes. En particulier, plusieurs comités statistiques et équipes spéciales européens étudient des questions liées aux investissements directs, et le FMI examinera cette question dans le cadre de son programme de travail sur le Guide pour la sixième édition du Manuel de la balance des paiements.

37. Nous sommes heureux de faire savoir que l'enquête et les divers autres efforts internationaux bénéficient d'un soutien important, et nous sommes optimistes quant au soutien que nous recevrons à l'avenir et aux progrès réalisés au cours des prochains mois.

VII. QUESTIONS

a) Les participants conviennent-ils que des données de haute qualité sur les investissements directs étrangers sont nécessaires pour la compilation des comptes économiques internationaux et nationaux? Conviennent-ils également qu'un renforcement de la collaboration entre ceux chargés de compiler ces données et ceux chargés des données concernant les comptes des opérations réelles et financières des comptes nationaux est à la fois important et souhaitable pour améliorer la qualité et la cohérence des statistiques macroéconomiques?

b) Les participants conviennent-ils que la compilation de données de haute qualité sur les investissements directs étrangers pose de nombreux problèmes et de nombreuses difficultés? Existents-ils des problèmes ou difficultés non mentionnés dans la présente note, mais néanmoins très importants pour de nombreuses économies?

c) Les participants approuvent-ils les diverses approches proposées dans le présent document pour surmonter les problèmes liés à la compilation de données de haute qualité? En particulier, conviennent-ils que l'enquête coordonnée menée par le FMI en 2009 devrait améliorer la qualité de ces données? Les participants conviennent-ils que les travaux en cours concernant le Guide pour la sixième édition du Manuel de la balance des paiements, ainsi que les activités actuelles des divers comités statistiques et équipes spéciales devraient se traduire par une nouvelle amélioration des données concernant les investissements directs étrangers utilisées dans les comptes macroéconomiques? Les participants voient-ils d'autres moyens de contribuer à la compilation de données de haute qualité?

VIII. RÉFÉRENCES

Balance of Payments and International Investment Position Manual, sixth edition (BPM6).

System of National Accounts, 2008.

Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux, quatrième édition.

The Coordinated Direct Investment Survey Guide.
